III. — TUNISIE

AVANT-PROPOS

Sans vouloir justifier ici les chiffres utilisés par les comptables nationaux, mais étant obligée d'y recourir pour rédiger la chronique 1966, je rappelerai au lecteur les points suivants (1).

1) La connaissance de l'économie tunisienne a progressé durant ces dernières années. Il a été établi avec l'aide de Monsieur Durand, expert des Nations Unies, des comptes économiques de la Tunisie pour l'année 1960. Ceci a demandé un travail de deux années, et a permis d'améliorer la Comptabilité nationale tunisienne. On a tenu compte de certaines productions qui avaient été omises en 1957. Et l'on est parvenu à un travail qui semble beaucoup plus valable que le précédent. La comptabilité 1960 sert donc de base maintenant à la connaissance économique de la Tunisie. Les données établies à cette date, légèrement simplifiées pour être plus rapidement collectées, ont donné lieu à l'établissement des comptes annuels pour les années ultérieures.

2) Nulle part et dans aucun document tunisien, on n'a tenté de raccorder les séries de chiffres, de base 1957, avec celles de base 1960. Il est formellement recommandé de ne pas le faire puisque le contenu est différent. Nulle part et dans aucun document tunisien, on ne parle d'une augmentation du P.I.B. de 27,5 % en 1961. Nulle part non plus, on ne juge que les perspectives décennales ont été accomplies, puisque la planification va de 1961 à 1971, et que c'est sur cette période que se mesureront les résultats de la première décennie.

3) Il est admis également, que les perspectives décennales de développement 1961-1971, ne sont qu'un cadre et que sur beaucoup de points, elles sont rapides ou insuffisantes parce qu'il n'était pas possible alors de faire mieux.

Cecci ne veut pas dire que les documents actuels sont à l'abri de toute critique. Monsieur Zarka l'a amplement démontré. Mais toute critique objective doit auparavant reconnaître les progrès de l'analyse économique tunisienne qui se traduit en particulier par la publication des comptes économiques de la nation, des rapports d'exécution du plan et des rapports annuels sur le budget économique (2).

(1) Ceci à propos de l'article de Monsieur ZARKA, *Annuaire de l'Afrique du Nord*, 1965, p. 767.

(2) — *Comptes économiques de la Nation.* Mai 1966. S.E.P.E.N. 3 volumes ronéotés.
— *Rapport sur le budget économique de l'année 1966.*
— *Rapport d'exécution du plan pour l'année 1965.*
Prévisions, pour les années 1966-1967 et Annexes statistiques.
— *Rapport sur le budget économique de l'année 1967.*

Ces documents témoignent de l'effort réel du planificateur qui cherche à développer ce pays malgré d'énormes difficultés politiques, économiques, financières et autres.

L'année 1966 a été difficile pour la Tunisie et 1967, le sera également. Une sécheresse exceptionnelle est venue compliquer une situation déjà délicate. Il a fallu freiner les investissements, appliquer une politique «d'austérité ». En même temps on a porté un intérêt très grand à la gestion de ce qui était mis en place, tant dans le secteur agricole qu'industriel ou commercial. C'est sur ces modifications de structure liées à une amélioration de la gestion, que nous aimerions insister avant de retracer l'évolution purement conjoncturelle de l'année 1966.

I. — Les modifications de structures, l'amélioration de la gestion.

a) *L'Agriculture.*

On sait que la Tunisie a entrepris d'implanter des coopératives de production agricole dans le Nord, des unités de polyculture dans le Centre et le Sud du pays (3).

Il est possible maintenant de voir plus clairement les résultats de cette action. Précisons d'abord que les unités de production se sont étendues sur les superficies suivantes :

	Nombre de Coopératives	Superficie	Coopérateurs
1962	15	10 211	593
1963	81	64 249	5 175
1964	50	38 455	2 908
1965	67	70 000	5 162
Total	213	182 915	13 838

Ces unités de production couvrent 10 % des meilleures terres cultivables de la Tunisie du Nord (4). Elles doivent continuer à s'étendre sur 130 000 hectares nouveaux chaque année et, la réalisation de pré-coopératives sur des fermes gérées par l'Office des terres domaniales, permettra de passer plus rapidement à de véritables coopératives.

Un bilan de cette expérience, pour le Gouvernorat du Kef, a été fait. Il apparaît alors que la création des unités coopératives s'est traduite :

1) par une diversification des cultures. On a mis en place un nouvel

(3) Cf. Notre chronique économique 1964, p. 310.

(4) H. Attia : L'évolution des structures agraires en Tunisie depuis 1962. *Revue tunisienne de Sciences sociales.* Publication du C.E.R.E.S., novembre 1966, n° 7.

assolement et diminué l'importance de la jachère travaillée. On a introduit les plantes fourragères, et les fèves et fèverolles...

Les rendements n'ont pas diminué et la superficie étant presque totalement cultivée on obtient une récolte plus élevée en même temps que la fertilité des sols s'améliore (5);

2) Elle devrait se traduire également par un développement de l'élevage. La production fourragère serait ainsi valorisée, et les revenus des coopérateurs plus élevés. Pour le moment, il est difficile de constituer un cheptel « coopératif ». Mais ce problème devrait être peu à peu résolu;

3) De même, l'irrigation, les plantations, les travaux de mise en valeur n'ont pas encore produit tous leurs fruits : ils devraient permettre à la fois d'employer plus de personnes et de fournir un revenu plus élevé.

Mais, dès maintenant, il semble que cette expérience ne soit pas un échec et puisse s'étendre avec profit pour l'agriculture. A la fin de l'année 1965, l'ensemble des coopératives agricoles avait réalisé un excédent de recettes alors qu'en 1964, le solde était déficitaire.

On assiste donc peu à peu à une amélioration de la gestion des coopératives. L'encadrement, l'assistance technique n'y sont pas étrangères. La B.I.R.D. vient d'accorder à la Tunisie un crédit très important pour améliorer l'équipement de coopératives existantes (hangars pour le bétail)... mais aussi pour l'implantation de nouvelles unités.

Cinq ans après le début des premières coopératives, tout laisse à penser que peu à peu celles-ci s'étendront sur une grande partie du territoire Tunisien et surtout dans les zones de grandes cultures. Que leur mise en place ne se soit pas traduite par une baisse de rendement est déjà un fait très positif. Il y a peu de pays où la décolonisation ne soit pas suivie d'une chute rapide de la production. En Tunisie, malgré la reprise des terres de colonisation de 1964, il semble que l'Etat soit parvenu à maintenir le niveau auquel on était à cette date, et que par la création de coopératives, il ait mis en place, une structure de production susceptible de faire progresser l'agriculture Tunisienne.

En revanche, dans les zones de grande culture en sec, les gros propriétaires privés sont restés attachés au système traditionnel de culture, et l'on n'a enregistré aucune modification d'assolement, aucune intensification, l'exemple de la coopérative semble ne pas être suivi, et l'on a une juxtaposition des deux systèmes sans que « le progrès » que représente le système de culture coopératif, se transmette à l'ensemble des agriculteurs (6).

Il en va différemment pour la culture irriguée, des petites propriétés privées des régions côtières ou du Cap Bon. On y enregistre en effet une diversification, une intensification très remarquable des cultures maraîchères. Celle-ci est le fait d'agriculteurs privés qui, progressivement, étendent leurs superficies irriguées, introduisent de nouvelles cultures, intensifient ou améliorent celles qui existent. Ils sont peu à peu imités par d'autres agriculteurs de la région.

(5) A. MAKHLOUF : *Nouveau dualisme de l'agriculture tunisienne*, C.E.R.E.S., mars 1967, n° 9.

6) MAKHLOUF, *op. cit.*

b) *L'Industrie :*

Dans le secteur industriel également l'accent semble être mis actuellement sur la gestion la meilleure possible de ce qui existe déjà. Avant de réaliser de nouveaux investissements, il faut que les investissements déjà mis en place fonctionnent à leur capacité optimum.

Ceci semble vrai dans le secteur textile où la production doit se diversifier et s'adapter à la consommation. Dans le secteur cotonnier, le tissage peut satisfaire les besoins, encore faut-il établir des programmes de fabrication adéquats, qui fassent tourner les usines à plein et fournissent une gamme de tissus large. Vue l'étroitesse du marché tunisien, le problème est difficile à résoudre.

Ceci semble vrai également pour le secteur du Bâtiment. L'Institut National de la productivité agit auprès des chefs d'entreprise du bâtiment, afin de les aider à améliorer leur gestion, leurs stocks, etc... De même des séminaires de formation du patronat sont institués.

En même temps, l'année 1966 a marqué une augmentation de production d'unités réalisées plusieurs années auparavant :

	1965	1966
Sucrerie de Béjà	4 668 T	5 659 T
Usine de Cellulose	14 873 T	17 344 T

On se préoccupe enfin, de voir les réalisations industrielles non seulement devenir rentables, mais encore susceptibles de dégager elles-mêmes les fonds nécessaires à des investissements nouveaux. L'épargne des entreprises aurait évolué comme suit (en dinars courants) :

1964	24,8 M.D.
1965	27,3 M.D.
1966	39,5 M.D.

La plupart des entreprises industrielles nouvelles relevant plus ou moins directement de l'Etat, c'est donc bien d'une amélioration de la gestion du secteur public qu'il s'agit.

c) *Le Commerce :*

Dans le domaine commercial également, un effort d'amélioration de la gestion est réalisé.

— Pour l'approvisionnement extérieur, de nouveaux groupements d'importateurs ont été formés.

— Pour le commerce intérieur des magasins coopératifs ont été créés. Ils doivent contribuer « à l'assainissement des circuits de distribution, à la promotion de la production nationale, à l'éducation du consommateur et

à l'élévation de son pouvoir d'achat » (7). Cependant à Tunis, la réforme n'est que très partiellement réalisée.

En vue d'améliorer la gestion de ces coopératives de consommation, les Union Régionales de coopératives les supervisent, favorisent leur approvisionnement, organisent une diversification de leurs activités. Au 31 décembre 1965, les coopératives de consommation auraient groupé 44 732 coopérateurs en 161 points de vente. Ce chiffre est important.

Dans d'autres domaines (artisanat, bâtiment, cuir et chaussures) on enregistre également une extension des coopératives.

Ce qui semble caractériser l'année 1965-1966 c'est cet effort de rationalisation, de meilleure gestion. On s'est aperçu qu'il ne suffit pas de créer des coopératives, encore faut-il qu'elles soient bien gérées, rentables, etc., sinon l'exemple est donné à contre-sens. Ainsi le secteur coopératif, en voie de rationalisation, et de meilleure gestion pourra ensuite se développer et s'étendre.

C'est dans ce contexte qu'il faut situer l'évolution économique qu'a connue la Tunisie en 1966. Nous analyserons successivement la production, son utilisation et les relations économiques avec l'extérieur.

II. — La Production :

L'année 1966 a été une très mauvaise année agricole, en revanche le secteur industriel semble progresser beaucoup plus nettement. En prix constante 1960, le P.I.B. aurait connu l'évolution suivante :

	1960	1964	1965	1966
Agriculture	70,8	82,5	85,2	60,5
Industrie	50,7	63,9	67,5	76,0
Bâtiment	21,7	31,0	33,8	33,0
Transports	19,1	27,9	31,2	33,5
Commerces et Services	121,8	146,7	159,6	177,2
P.I.B. (au coût des facteurs)	284,1	352,0	377,3	380,2
Droits et Taxes indirects	50,1	57,8	60,0	65,0
P.I.B. au prix du marché	334,2	409,8	437,3	445,2

Globalement la valeur ajoutée de l'ensemble des secteurs de production a très peu augmenté en 1966, 1 % environ; et le P.I.B. aux prix du marché a augmenté de 1,5 %.

Sur l'ensemble de la période 1960-1966, on avait un taux de croissance du P.I.B. variant entre 4,5 et 5 % par an. L'année 1966 est donc une année de stabilité apparente qui cache une évolution très différente des secteurs de production.

(7) *Rapport d'exécution du Plan pour l'année 1965*, p. 33 sv.

a) *L'Agriculture :*

La valeur ajoutée de la production agricole aurait diminué de 24,7 millions de dinars en 1966 par rapport à 1965. La sécheresse du printemps a en effet fortement handicapé les récoltes.

Il semble que l'on ait eu les récoltes suivantes :

	UNITÉ	1964	1965	(ESTIMATION) 1966
Blé dur	1 000 Qx	3 500	4 200	3 100
Blé tendre	«	810	1 000	400
Orge	«	1 300	1 800	800
Huile d'olive	«	955	500	195

Il s'agit de récolte annuelle effective et non de la récolte commercialisée qui s'étend sur deux années. De ce fait les chiffres ci-dessus diffèrent de ceux de notre chronique 1965 qui portaient sur la récolte commercialisée.

L'année 1966 fait bien apparaître l'aléa de l'agriculture tunisienne soumise encore très étroitement à la pluviométrie. La récolte de céréales, très inférieure à la moyenne, et la récolte d'olives extrêmement faible, se sont trouvées réunies et de ce fait, la valeur ajoutée de la production agricole est inférieure à ce qu'elle était même en 1961. Les investissements réalisés en mécanisation, plantation, l'utilisation des engrais, semblent relativement inefficaces. Seule l'irrigation est susceptible de régulariser un peu la production du secteur agricole, en permettant le développement de cultures maraîchères ou fourragères.

b) *L'Industrie :*

La valeur ajoutée du secteur industriel a progressé de 12 % en 1966. On a eu l'évolution suivante de quelques grandeurs.

	UNITÉS	1960	1964	1965	1966
Electricité	M. kWh	274	324	360	444
Phosphates	1 000 T.	2 100	2 700	3 039	3 190
Fer	1 000 T.	1 033	939	1 176	1 269
Ciment	1 000 T	345	452	453	477

Le détail de la valeur ajoutée par secteur, est indiqué en annexe : Tableau I. Il faut seulement insister sur quelques points :

— L'énergie électrique a bénéficié de la mise en marche de la nouvelle Centrale électrique et a pu satisfaire des besoins croissants;

— Le secteur des produits pétroliers bénéficie du début de la production d'El Borma, celle-ci devrait s'accroître dans les années à venir.

La sidérurgie de Menzel-Bourguiba a produit effectivement durant toute l'année 1966 qui est sa première année de fonctionnement. La valeur ajoutée

de cette entreprise, accroît nettement celle du secteur des industries mécaniques et électriques. Elle devrait permettre ensuite le développement de nouvelles activités dans cette même branche.

Le secteur textile industriel continue à se développer. Les extensions de la filature, du tissage, la mise en marche de l'unité de finition, permettent de poursuivre la croissance des années antérieures. En même temps, le secteur privé de la bonneterie et de la confection se développe.

L'activité du bâtiment n'a pas progressé parce que la masse des investissements a été limitée à un niveau inférieur à celui de l'année précédente.

Au total l'industrie a réellement progressé et même s'il y a encore des capacités de production insuffisamment utilisées on s'achemine peu à peu vers uen industrie qui aura une place importante en Tunisie.

Dès maintenant, la valeur ajoutée industrielle est supérieure à la valeur ajoutée agricole, et ceci va se maintenir dans les années à venir. Ce n'est que depuis 1964 que l'on commence à ressentir les effets des investissements consentis dans ce secteur. Il faut espèrer qu'ils se poursuivront.

c) *Les commerces et services.*

L'expansion des commerces et services se maintient; elle vient pour une part de l'augmentation indispensable du personnel administratif, notamment dans l'enseignement, mais surtout du développement de l'industrie et du tourisme. Le tourisme en effet continue son expansion. Le nombre de nuités à atteint 1 637 000 en 1966, soit un accroissement de 45 % par rapport à 1965.

Cette tendance doit se poursuivre dans les années à venir. Elle est à l'origine de la forte augmentation de la valeur ajoutée enregistrée dans ce secteur.

III. — L'utilisation du P.I.B.

Le produit intérieur brut a très peu augmenté en 1966, mais les investissements sont restés importants. De ce fait, la consommation des ménages a diminué en 1966. Avant d'analyser ces deux points, nous voudrions dire quelques mots sur la population.

a) *La Population.*

La Tunisie a effectué en mai 1966 le recensement général de sa population. Selon les résultats provisoires publiés, elle atteignait alors 4 457 862 habitants, tant tunisiens qu'étrangers, contre 3 783 000 en 1956, date du précédent recensement. On admet qu'il y a moins de 100 000 étrangers actuellement en Tunisie dont près de 40 000 Européens.

On ne connaîtra la structure par âge, et par activités professionnelles qu'au début de 1968. Dans ces conditions, il est difficile actuellement de savoir

quelle est la valeur à attribuer à ce chiffre global, et quel est le taux moyen de croissance démographique de la population tunisienne.

Si l'on tient compte non seulement de la population tunisienne résidant en Tunisie, mais aussi de celle qui a émigré à l'étranger, le taux moyen d'accroissement entre 1956 et 1966 serait de 2,3 %.

Le taux est valable sans doute pour le milieu de la période en 1961 environ. On sait qu'en 1956 il était proche de 2,1, ceci conduit donc à admettre que le taux de la croissance net de la population tunisienne serait proche de 2,5-2,6 % par an actuellement. La baisse de la mortalité est susceptible de se poursuivre, et les effets du planning familial sont incertains.

On ne sait donc pas très bien comment ce taux d'accroissement est susceptible d'évoluer à l'avenir (8). Précisons également que les statistiques de naissances déclarées sont considérées comme exactes, elles permettent de déterminer un taux de natalité de 44 °/₀₀ environ. En revanche, les déclarations de décès, sont sous-estimées, sans que l'on puisse savoir exactement de combien, et elles s'améliorent peu à peu. Précisons seulement que près de la moitié des décès concernent des enfants de moins de 5 ans et qu'un effort en matière de santé est susceptible d'avoir un effet très important sur la diminution de la mortalité. C'est ce qui semble se passer en Tunisie actuellement.

M. Sekani dans son étude de la mortalité considère que l'on a eu l'évolution suivante de la mortalité (9).

ANNÉES	MORTALITÉ GÉNÉRALE		MORTALITÉ INFANTILE	
	Tunisie	Tunis	Tunisie	Tunis
1946	26 °/₀₀	23,0		202,0
1951	23 °/₀₀	19,4		178,0
1956	21 °/₀₀	20,3		189,7
1960	18 °/₀₀	15,3	100	90,6
1964	15 °/₀₀			(70,0)

On admettra que cette évolution si elle est exacte a été susceptible de modifier très rapidement le taux de croissance net de la population. Mais la baisse du taux de mortalité très rapide jusqu'à 15 ou 13 °/₀₀ ne peut plus se poursuivre aussi vite ensuite. Il faut un effort beaucoup plus important et soutenu pour continuer à enregistrer des progrès en ce domaine.

On peut espérer que le taux de croissance net restera inférieur à 2,9 % dans les prochaines années.

(8) Il est à remarquer que ce taux coïncide avec celui qui avait été retenu pour le plan quadriennal 1965-1968, modifiant alors les perspectives décennales qui en 1961, escomptaient une diminution du taux. Celui-ci qui était de 2,2 % de 1950 à 1956, et de 2,1 % entre 1956 et 1961, devait passer à 1,9 % entre 1961 et 1966 et à 1,7 % entre 1966 et 1971. En admettant un taux prévisionnel de 2,3 %, la planification a déjà redressé un peu la tendance. Les résultats du recensement permettront lorsque la structure par âge sera connue, de rectifier évenuellement ces prévisions vers la hause.

(9) Mahmoud SEKLANI : *La mortalité et le coût de la santé en Tunisie depuis l'après-guerre*, 1966. Thèse de 3e cycle de l'Université de Paris. Faculté des Lettres et des Sciences Humaines. Texte ronéoté, p. 226.

C'est dire que tout accroissement de la consommation privée supérieur ou égal à 3 % se traduit par une certaine amélioration du niveau de vie individuel.

b) *La consommation :*

En 1965, la consommation privée avait atteint un niveau exceptionnellement élevé, malgré une forte augmentation des prix : c'est ce que montre le tableau suivant :

ANNÉES	ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION	
	Prix courants	Prix constants
1964	307,4	290,7
1965	355,6	309,6
1966	342,7	298,1

En 1966, la consommation globale au contraire a diminué tant en valeur constante que courante d'environ 3,6 %. La mauvaise récolte agricole a diminué le revenu d'une partie de la population qui a dû réduire sa consommation. En ville, le frein à la consommation est venu beaucoup plus de la hausse des prix qui a restreint le pouvoir d'achat d'au moins 4 % à Tunis, d'après l'indice du coût de la vie. On peut donc s'étonner de ce que le pourcentage de baisse de la consommation privée soit le même en dinars courants et en dinars constants.

Pourtant au début de 1966 il y a eu certaines hausses de salaires destinées à compenser la dévaluation de 1964. Celles-ci apparemment n'ont pas permis à la consommation globale de garder le même niveau, qu'en 1965. A plus forte raison, la consommation par habitant a été réduite.

On admet cependant, que 1967 permettra de retrouver un niveau plus élevé tel que la consommation globale ait augmenté entre 1964 et 1967 de 3,5 % par an.

La consommation publique aurait évolué de la manière suivante :

ANNÉES	DINARS CONSTANTS	DINARS COURANTS	CHIFFRES PRÉVISIONNELS EN DINARS COURANTS
1964	67,2	72,7	70,0
1965	72,8	84,1	74,4
1966	83,0	98,3	82,0
1967	88,0	104,7	

De ces chiffres, il ressort que la consommation publique a été supérieure à ce qui était initialement prévu(10). Il est très difficile de restreindre les dépenses publiques qui font face aux besoins sans cesse croissants de l'administration. Un effort d'austérité est prévu pour 1967.

(10) Cf. notre chronique précédente.

Au total, la consommation tant publique que privée représente toujours environ 87 % du P.I.B. en 1964 comme en 1967.

c) *Les investissements :*

On avait espéré limiter les investissements de 1965 au niveau atteint en 1964, soit 108 millions de dinars. Cet objectif n'a pas été atteint bien au contraire. Les investissements ont atteint 133 millions de dinars en 1965 et devraient encore se situer autour de 127,3 millions de dinars en 1966. Ceci est bien supérieur aux objectifs du plan et a entraîné des difficultés tant sur le plan du financement, que sur la balance des paiements.

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs suivants (11).

Répartition des investissements par branche (prix courants)

	1964	1965	1966 (12)	1967 (13)
AGRICULTURE :	*23,3*	*26,4*	*26,1*	*28,8*
Industrie et minerais :	*36,0*	*54,7*	*36,1*	*33,2*
Produits pétroliers	5,2	15,5	11,3	12,6
Electricité - énergie	5,7	7,8	6,6	7,4
Industrie mécanique électricité	12,2	14,5	1,4	1,4
Autres Industries	12,9	16,9	16,8	11,8
SERVICES :	*42,4*	*51,9*	*65,0*	*48,0*
Transports	9,4	8,0	16,0	16,5
Loyers (habitat)	13,5	14,0	11,8	7,9
Tourisme	4,3	6,5	11,8	8,3
Equipement collectif et formation des cadres	15,2	22,6	24,5	15,8
Autres services et commerce	—	0,8	1,0	0,5
NON IDENTIFIÉS	*3,4*	*0,4*	—	
TOTAL	105,1	133,4	127,3	110,0

Les investissements ont été très élevés en 1965, supérieurs de plus de 20 millions de dinars aux prévisions initiales principalement dans le secteur industriel. Les équipements pétroliers, l'implantation de la sidérurgie, se sont traduits par des coûts plus élevés que ceux qui était initialement prévus.

En 1966, il faut noter l'importance très grande des investissements en matière de transport et de tourisme. De même les équipements collectifs et la formation des cadres représentent 22 à 24 millions de dinars, soit plus de 10 % des investissements annuels.

(11) *Rapport sur le budget économique de l'année 1967*, S.E.P.E.N.
(12) Chiffre provisoire.
(13) Prévision.

Malgré des investissements industriels qui progressent, la Tunisie consacre encore la plus grande partie de son effort à des investissements, dans le domaine des services et de l'équipement collectif.

De ce fait, la part des dépenses en construction qu'impliquent ces investissements est très élevée. On aurait les chiffres suivants : (en millions de dinars).

	1964	1965	1966	1967
Equipement	38,1	51,3	47,0	43,5
Construction	63,6	76,4	74,3	61,7
Autres	3,5	5,7	6,0	4,8
Total	105,2	133,4	127,3	110,0

C'est cette importance de la dépense en construction demandée par les investissements réalisés, qui explique l'expansion de la branche du bâtiment en 1965.

— *Quels sont les agents qui investissent ?*

• D'abord l'administration; elle finance entre 40 et 38 %, environ, des investissements.

Elle finance les investissements sur son budget pour une part importante (36,3 millions de dinars) en 1966 dont l'essentiel va d'abord à l'équipement collectif (20 millions de dinars) et, ensuite, à l'agriculture (12 millions de dinars).

Le rôle de l'Etat est donc très important, dans les secteurs peu productifs, où les effets des investissements ne se feront sentir qu'à long terme.

• Ensuite les entreprises publiques, auraient effectué en 1965 environ 60 millions de dinars d'investissement, soit près de 45 % du total.

• Les ménages participent peu (9 millions de dinars) et investissent surtout dans le logement.

• Enfin, les entreprises privées investissent environ 15 millions de dinars chaque année.

Quel que soit l'agent qui investit, il est important de savoir au moins globalement comment ont pu être financés ces investissements très élevés, supérieurs à ceux qui était initialement prévus.

Le financement des investissements :

Les investissements ont été financés pour une part par l'épargne intérieure, mais également par des concours extérieurs qui se sont révélés très

importants. On peut établir le tableau suivant (14).

	1965	1966	1967
Emplois, Compte capital :			
Investissements bruts	134,4	127,3	110,0
Augmentation des stocks	6,1		
Augmentation des réserves .	5,2	- 8,1	4,2
Total	144,7	119,2	124,4
Apports extérieurs :			
Aide étrangère brute	99,1	70,9	77,1
Moins remboursements	8,6	13,9	19,2
Apport net de l'extérieur.	90,5	57,0	57,9
Epargne nationale :	54,2	62,2	66,5
Administrations	19,4	15,2	14,2
Ménages	7,5	7,5	8,6
Entreprises non financières .	26,3	37,0	41,7
Entreprises financières	1,0	2,5	2,0

a) *L'épargne nationale :*

L'épargne telle qu'elle est ainsi évaluée, ne coïncide pas tout à fait avec la part du P.I.B. non consommée, qui est l'épargne intérieure. Mais elle est d'un ordre de grandeur très identique. Elle représenterait :

en 1965 ..... 10,8 % du P.I.B.
en 1966 ..... 12 % du P.I.B.
en 1967 ..... 12,1 % du P.I.B.

On voit très nettement que l'épargne de l'administration diminue au fur et à mesure de l'augmentation de ses charges de gestion.

L'épargne des ménages reste relativement stable. On espère que l'épargne des entreprises permettra de maintenir le taux global de 12 % et que celle-ci pourra remplacer peu à peu l'administration sur ce terrain. On voit alors toute l'importance de l'effet de rationalisation et de gestion des entreprises qui est en cours actuellement. Cette meilleure gestion est la condition indispensable pour que l'on puisse dégager une épargne du secteur productif.

b) *Les apports extérieurs :*

Sans vouloir traiter ici de ce point qui sera repris plus loin dans l'analyse des relations extérieures, nous noterons seulement que cet apport qui a été

(14) *Rapport sur le budget économique de l'année 1967.* S.E.P.E.N., 1967, p. 81.
N.B. — Les chiffres de l'année 1966 étaient prévisionnels, on verra par comparaison avec ceux qui sont indiqués dans l'analyse des mouvements de capitaux, qu'ils sont assez proches de ce qui a été effectivement réalisé.

extrêmement élevé en 1965, ne devrait pas en 1966 et 1967, couvrir plus de la moitié des investissements. On reviendrait ainsi à une situation relativement plus « normale » du financement des investissements.

Mais cet apport de capitaux étrangers indispensables à la réalisation des investissements permet également de compenser le déficit de la balance des biens et services à l'égard de l'extérieur. Avant d'examiner ce point nous voudrions dire quelques mots de la situation monétaire.

IV. — L'ÉVOLUTION MONÉTAIRE (15).

a) *Les ressources monétaires et bancaires.*

Cette évolution est retracée par le tableau suivant :

	1964	1965	1966
Masse monétaire	134,4	138,3	150,6
Quasi-monétaire	19,3	35,4	47,1
Total des ressources monétaires.	153,7	173,7	197,7
Ressources non-monétaires	36,8	57,0	60,4
Total des ressources monétaires et bancaires	190,5	224,7	258,1

Le total des ressources monétaires et bancaires a augmenté de 15 % en 1966 contre 18 % en 1965.

Les ressources d'origine non-monétaire ont augmenté beaucoup moins qu'en 1965, de 18 % seulement au lieu de près de 40 % en 1965, elles sont ainsi inférieures aux prévisions initiales.

En revanche, la masse monétaire qui était restée relativement stable en 1965, n'augmentant que de 3 % a augmenté de 9 % en 1966. Ceci est d'autant plus grave que le P.I.B. n'a augmenté que de 2 % durant cette période. Cette augmentation a porté plus sur la monnaie fiduciaire (13 %) que sur la monnaie scripturale (6,5 %).

Le plan de stabilisation ne s'est guère appliqué au-dela de 1965 et, l'on va voir que les crédits à l'économie ont considérablement progressé en 1966.

Enfin, la quasi-monnaie a progressé en 1966, passant de 35 à 47 millions de dinars. Les dépôts d'origine intérieure ont progressé de 32 % et ceux des Caisses d'Epargne de 13 % seulement. Les prévisions initiales en ce domaine sont également dépassées.

Au total, les ressources ont augmenté de 33 millions de dinars, soit autant que durant l'année précédente, mais alors qu'en 1965 la masse monétaire

(15) Cf. en Annexe, tableau n° 2.

avait très peu augmenté, en 1966, il n'en est plus de même. Comment cet accroissement a-t-il été utilisé ?

b) *Les contreparties des ressources monétaires.*

On a l'évolution suivante :

	1964	1965	1966
Secteur extérieur	3 619	3 764	- 4 493
Secteur public	80 973	93 798	107 718
Secteur privé	133 586	150 730	187 776
Ajustement	- 25 710	- 23 582	- 33 005
	192 468	224 710	257 996

1) *Les variations des réserves en or et en devises.*

Elles ont diminué par rapport au 30 décembre 1965. Mais l'on avait enregistré à cette date le paiement des redevances pétrolières. Néanmoins, la situation dans l'ensemble s'est aggravée. D'après la Banque centrale, le solde accuse un déficit de - 4 493, soit une dimiinution de 8 257 000 dinars en 1966.

Encore faut-il préciser que le concept utilisé par la Banque centrale est différent de celui du F.M.I. La Banque centrale se préoccupe surtout des disponibilités à court terme alors que le F.M.I. tient compte également des engagements extérieurs à terme. Dans ce cas, on prévoyait que les réserves en or et en devises devaient passer de - 13,4 en 1965, à - 21,4 en décembre 1966 (16).

Ce chiffre donne par différence avec celui de la Banque centrale (- 4 493 au 31 décembre 1966) une idée de l'endettement de la Tunisie à moyen et long terme. Il serait de 17,2 millions de dinars en décembre 1965 et de 16,9 millions de dinars en décembre 1966.

2) *Les créances sur le secteur public, auraient augmenté de* 15 % *en* 1966, *contre* 12,5 % *en* 1965.

	Décembre 1964	Décembre 1965	Décembre 1966
Banque centrale	14,0	12,8	19,3
C.C.P. de la Banque centrale ..	25,0	33,1	40,0
Banques	25,4	26,7	25,8
Autres C.C.P. et C.N.E.	16,5	21,2	22,6
Total	80,9	93,8	107,7

(16) Rapport d'exécution du plan pour l'année 1965. S.E.P.E.N., p. 111 et tableaux annexes n° 5 et 6.

Le concours de la Banque centrale qui avait diminué en 1965, atteignait 12,8 millions de dinars en décembre, était remonté à 22,3 en juin 1966, et atteignait encore 19 289 en décembre 1966. Il a donc augmenté de 50 % en un an ce qui est exceptionnellement élevé.

En même temps, le compte courant de la Banque centrale passait de 33 à 40 millions de dinars.

C'est donc la Banque centrale qui a financé le secteur public. Dans le même temps, les banques n'ont pas accru leurs crédits. L'accroissement des créances au secteur public, est donc d'une origine bien différente de celui constaté en 1965.

3) *Les créances sur le secteur privé.*

Il était prévu que celles-ci augmentent de 15 % en 1966, en réalité l'augmentation a été supérieure, elle atteint près de 25 %, pour l'essentiel, elle reste le fait des banques. Les crédits à l'économie ont donc progressé deux fois plus vite en 1966 qu'en 1965 et 1964.

Le concours de la Banque centrale de Tunisie a progressé de 34 % tandis que celui des banques a augmenté seulement de 23 %.

Cette expansion du crédit s'est faite malgré la volonté de limiter les investissements, et également dans une conjoncture agricole peu satisfaisante. Il est normal que dans ces conditions, la stabilisation des prix n'ait pas pu être réalisée.

Variation des prix.

D'après les indices officiels on a eu l'évolution suivante en 1965-1966 (sur la base 100 en 1962).

	DÉCEMBRE 1964	JUIN 1965	DÉCEMBRE 1965	JUIN 1966	DÉCEMBRE 1966
Indice d'ensemble du coût de la vie à Tunis	111,5	113,8	116,7	118,0	123,0
Indice des prix de gros en Tunisie	120	123	128,5	127	134

Dans l'ensemble les prix ont augmenté de 4 à 5 % durant l'année 1966, soit un peu plus qu'en 1965 pour les prix de détail et un peu moins qu'en 1965 pour les prix de gros.

V. — Les relations extérieures.

L'analyse de la balance des paiements va permettre de retrouver sous une autre forme la plupart des problèmes que pose à la Tunisie son développement. Nous analyserons successivement les différents postes.

a) *La balance commerciale.*

L'année 1966 s'est soldée par un déficit moins important que l'année précédente, parce que les recettes provenant des exportations ont augmenté de plus de 10 millions de dinars. On a eu l'évolution suivante :

	IMPORTATIONS 1 000 D.	EXPORTATIONS 1 000 D.	SOLDE 1 000 D.
1960	80 092	50 266	29 825
1961	88 446	48 344	38 102
1962	90 890	48 687	42 203
1963	93 661	52 921	40 227
1964	110 844	57 304	53 540
1965	129 062	62 916	66 146
1966	131 224	73 690	57 534

C'est seulement dans ces dernières années que les exportations commencent à être plus élevées, tant en quantité qu'en valeur. L'année 1966 est marquée en particulier par la première exportation de pétrole tunisien qui permet une entrée de 4 221 000 dinars.

Ce chiffre pourrait tripler très rapidement puisqu'il est prévu d'exporter 2 millions de tonnes par an.

En sens inverse, les exportations de superphosphates ont été moins importantes que durant l'année 1966, tant en quantité qu'en valeur, les usines n'ayant pas marché à leur pleine capacité de production, ceci devrait s'améliorer dans les années à venir.

D'autre part, les relations avec la France se sont peu à peu rétablies permettant d'écouler une partie du stock de vin, et facilitant les exportations sur ce pays. Celles-ci représentent une part plus importante des exportations totales en 1966 qu'en 1965 (34,6 % au lieu de 31 %) sans pourtant retrouver le niveau très élevé de 1964 (51 %).

Les Importations ont très peu augmenté en 1966 et se situent presque au même niveau qu'en 1965. Pourtant les importations de demi-produits ont augmenté de près de 8 millions de dinars, soit 17 %. En revanche, le frein apporté aux investissements a permis une diminution des importations de produits finis destinés à l'équipement de l'industrie et des autres activités collectives de près de 7 millions de dinars qui compense l'accroissement constaté sur le poste précédent.

b) *La balance des services.*

La balance des services s'est améliorée en 1966, et ne présente plus qu'un déficit de 10,3 millions de dinars en 1966 contre 26 en 1965. Ceci, est dû en particulier à l'amélioration des recettes touristiques, qui présentent un solde positif de 7,8 millions de dinars, contre 3,4 en 1965.

En même temps, on constate une amélioration des recettes provenant des gouvernements, qui porte sur 4 millions de dinars. Enfin, le déficit sur le poste transport a dimiué en 1966, ceci en partie parce que les équipements

destinés aux grands projets industriels ont été importés en moindre quantité en 1966 qu'en 1965, et n'ont donc pas eu sur les transports la même influence qu'en 1965.

c) *Les transferts.*

Les dons publics, perçus par la Tunisie représentent seulement 10 millions de dinars en 1966 au lieu de 14,4 en 1965. Ce sont les dons en provenance des U.S.A. qui présentent la diminution la plus sensible : 4,0 au lieu de 7,2.

d) *Les opérations en capital.*

Les remboursements, en 1965, avaient atteint 25 millions de dinars courants, dont les deux tiers concernaient des prêts à court terme. Devant l'importance de ces prêts et des crédits fournisseurs à court terme, des mesures ont été prises : ceux-ci sont soumis à l'agrément du Secrétariat d'Etat au Plan, qui demande essentiellement à l'utilisateur de chercher à obtenir les conditions de crédits les plus avantageuses.

De ce fait, les remboursements à court terme en 1966, ont pu être limités à un niveau inférieur à celui atteint en 1965, alors que la masse des Investissements à court terme a cependant augmenté.

Cependant, les remboursements à long terme ont continué à augmenter ainsi que prévu, passant de 9 millions de dinars en 1965, à 12,3 millions de dinars en 1966.

Les recettes, n'ont pu atteindre en 1966 le niveau exceptionnellement élevé qu'elles avaient atteint en 1965. Elles représentent un montant de 80 millions de dinars, au lieu de 106 en 1965 et se décomposent ainsi (en millions de dinars courants) :

	1955	1966
RECETTES TOTALES	105,5	79,8
— Investissements privés étrangers :		
à court terme	11,0	13,1
à long terme	44,9	36,1
— Investissements publics étrangers :		
à court terme	0,5	0,5
à long terme	44,0	25,0
— Autres	5,1	5,1
DÉPENSES TOTALES	25,7	27,7
à long terme	9,2	12,3
à court terme	16,5	15,4

On voit donc très nettement que la diminution des recettes est dûe aussi bien aux capitaux publics que privés. Elle était prévue et causée en partie par la diminution des investissements.

Au total c'est un crédit d'environ 7,5 millions de dinars qui s'est révélé nécessaire pour équilibrer la balance des paiements de la Tunisie en 1966.

Des mesures sévères notamment la limitation des investissements à 110 millions de dinars, ont été prises pour 1967, afin d'essayer de redresser cet état de choses, et d'éviter que la détérioration de la situation de la Tunisie vis-à-vis de l'extérieur, ne se poursuive; il est encore trop tôt pour dire si elles seront suivies de succès.

Prise entre sa volonté d'investir et les limites du financement extérieur, la Tunisie semble pour le moment faire une pause. Elle s'efforce en même temps de réorienter ses investissements vers les secteurs les plus productifs ou susceptibles de lui procurer le maximum de devises.

Elle entre dans une nouvelle période où la bonne marche de ce qui existe est fondamentale, où le choix des nouveaux investissements s'impose, puis qu'on ne peut tout faire, et que l'on sait mieux maintenant le poids et l'effet, de chacune de ces décisions.

Marie Andrée Buisson
I.S.E.A. - A.N. Tunis - Juin 1967

TABLEAU 1

Produit intérieur brut aux prix constants de 1960

Tableau récapitulatif de toutes les branches

BRANCHE	VALEUR EN 10^6 DINARS			
	1964	1965	1966	1967
Agriculture	82,5	85,2	60,5	66,5
Industries agricoles et alimentaires	25,7	26,5	25,7	25,0
Produits pétroliers	3,2	3,0	5,8	9,0
Electricité	3,5	3,8	5,3	5,8
Autres énergies	3,5	3,6	3,7	3,9
Matériaux de construction céramique et verre	4,3	4,2	4,4	4,5
Industries extractives	7,0	7,7	8,2	9,1
Industries mécaniques et électriques	1,7	1,8	3,4	5,3
Chimie	1,1	1,5	1,5	1,7
Textile, habillement cuir	7,6	8,5	10,0	10,6
Travaux du bois ameublement	2,9	3,3	3,5	3,5
Papier industries diverses	3,4	3,6	4,5	4,6
Bâtiment et travaux publics	31,0	33,8	33,0	27,6
Transports et télécommunications	27,9	31,2	33,5	35,4
Loyers	15,6	16,9	17,7	19,0
Services	27,3	34,0	42,0	52,2
Commerce	51,8	53,9	51,7	53,1
Services de l'administration	49,7	52,5	63,5	68,7
Services des domestiques	2,3	2.3	2,3	2,3
P.I.B. au coût des facteurs	352,0	377,3	380,2	407,8
Droits et taxes indirects	57,8	60,0	65,0	66,0
P.I.B. au coût du Marché	409,8	437,3	445,2	473,8

TABLEAU 2

Ressources monétaires et bancaires et contre-praties

	DÉCEMBRE 64	DÉCEMBRE 65	JUIN 66	DÉCEMBRE 66
Ressources monétaires et bancaires				
Ressources monétaires et quasi monétaires				
1) Monnais fiduciaire	44 866	47 449	50 276	53 675
2) Monnaie scripturale	89 549	90 850	98 510	96 898
3) Quasi-monnaie	19 292	35 343	42 449	47 057
Ressources non monétaires				
Fonds de tiers	27 659	37 605	40 432	44 654
Fonds propres	11 102	13 463	14 805	15 712
TOTAL	192 468	224 710	246 472	257 996
Contre parties des Ressources monétaires et bancaires				
— Secteur extérieur	3 619	3 764	— 2 780	— 4 493
— Secteur public	80 979	93 798	100 347	107 718
— Secteur privé	133 586	150 730	165 711	187 776
— Ajustement	— 25 710	— 23 582	— 16 806	— 33 005
	192 468	224 710	224 710	257 996

TABLEAU 3

Commerce extérieur de la Tunisie

	QUANTITÉS (tonnes)			
	Importations		Exportations	
	1966	1965	1966	1965
A. — ALIMENTATION HUMAINE.				
1) Produits et animaux vivants destinés principalement à l'alimentation humaine	332 402	326 313	896 864	217 899
B. — MATIÈRES PREMIÈRES ET DEMI-PRODUITS.				
2) Matières premières et demi-produits destinés principalement au secteur énergie	830 192	740 035	670 791	4 039
3) Autres produits d'origine animale ou végétale	117 909	85 481	121 452	131 323
4) Autres produits d'origine minérale	154 141	97 661	3 572 961	3 683 684
5) Autres demi-produits	273 321	271 740	222 081	309 639
TOTAL DES MATIÈRES PREMIÈRES ET DEMI-PRODUITS	1 375 563	1 194 920	4 587 285	4 128 685
C. — PRODUITS FINIS.				
6) Destinés principalement à l'équipement agricole	4 151	4 291	2	31
7) Destinés principalement à l'équipement de l'industrie et des autres activités collectives —	45 382	131 163	2 126	1 389
8) Destinés principalement à la consommation	25 440	23 401	2 811	2 907
TOTAL DES PRODUITS FINIS	74 973	158 855	4 939	4 327
TOTAL GÉNÉRAL	1 782 938	1 180 088	4 989 088	4 350 911

Commerce extérieur de la Tunisie

	VALEURS (dinars)			
	Importations		Exportations	
	1966	1965	1966	1965
A. — ALIMENTATION HUMAINE.				
1) Produits et animaux vivants destinés principalement à l'alimentation humaine	19 524 270	17 853 870	33 335 859	25 683 144
B. — MATIÈRES PREMIÈRES ET DEMI-PRODUITS.				
2) Matières premières et demi-produits destinés principalement au secteur énergie	6 705 256	5 925 453	4 681 641	42 924
3) Autres produits d'origine animale ou végétale	11 294 691	7 707 981	6 560 356	6 114 102
4) Autres produits d'origine minérale	3 796 143	1 973 674	17 480 262	16 724 327
5) Autres demi-produits	35 163 908	32 934 343	8 391 907	12 094 387
TOTAL DES MATIÈRES PREMIÈRES ET DEMI-PRODUITS	56 959 998	48 541 451	37 144 166	34 975 740
C. — PRODUITS FINIS.				
6) Destinés principalement à l'équipement agricole	2 239 667	2 283 244	895	3 310
7) Destinés principalement à l'équipement de l'industrie et des autres activités collectives ...	31 649 255	38 453 971	1 455 039	552 178
8) Destinés principalement à la consommation	20 851 106	22 029 693	1 784 305	1 701 670
TOTAL DES PRODUITS FINIS	54 740 028	62 666 908	3 240 239	2 257 158
TOTAL GÉNÉRAL	131 224 296	129 062 229	73 690 264	62 926 042